



PV – ASSEMBLEE GENERALE

**Le lundi 26 mai 2008, à 19h30
A Pôle Sud, avenue J.-J Mercier 3, 1003 Lausanne**

1. Adoption du PV de l'AG 2007 (disponible à l'adresse : www.droitdecite.ch)

PV adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité de la présidence

Sylvie détaille les actions de l'année, notamment :

- Visite de Neuchâtel,
- Visite des Ecoquartiers hollandais
- Motion sur le Vallon
- Prise de position sur la Place du Tunnel
- Prise de position sur Métamorphose
- Lettre à la CCUT sur la Gare et Beaulieu
- Prises de position dans 24heures

3. Adoption des comptes et du rapport des contrôleurs des comptes

Yves présente les comptes. Jean-Michel et Alain présentent le rapport des contrôleurs. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

4. Fixation du montant des cotisations 2008

Les montants sont reconduits :

- Cotisation ordinaire : CHF 35.-
- Membre collectif : CHF 70.-
- En formation ou sans emploi : CHF 20.-

5. Election des contrôleuses et/ou contrôleurs des comptes, du comité, de la présidente ou du président et de la vice-présidente ou du vice-président.

Sylvie est réélue présidente, Yves est réélu vice-président et caissier, Alain et Jean-Michel sont réélus vérificateurs des comptes. Valéry, Benoit, Julien, Verena et Alain F. sont réélus, Josiane et Jean-Christophe sont nouvellement élus au comité par acclamation.

Christophe démissionne du comité, il est vivement remercié pour son engagement au sein du comité.

La séance se poursuit par une Discussion autour des écoquartiers hollandais vus à travers les 13 principes « lausannois » du développement durable à l'échelle de l'écoquartier.

Pour le comité : Yves Bonard